

Monsieur Kévin Subrenat
Maire d'Ambès
Hôtel de ville
Place du 11 Novembre
33810 Ambès

Talence, le jeudi 22 septembre 2022



MONIQUE DE MARCO

SENATRICE DE LA
GIRONDE

*VICE-PRESIDENTE DE
LA COMMISSION
CULTURE*

MEMBRE DU GROUPE
ÉCOLOGISTE –
SOLIDARITE ET
TERRITOIRES

Objet : Fermeture du bureau de poste d'Ambès

Monsieur le Maire,

Des habitants d'Ambès m'ont alertée de la fermeture prochaine du bureau de poste d'Ambès.

La Poste est signataire d'un contrat de présence territoriale avec l'État et l'Association des maires de France et la loi lui confie une mission d'aménagement du territoire. Ainsi, La Poste doit veiller à l'accessibilité du service public par son maillage géographique. D'ailleurs, à ce titre, et afin de financer le Fonds postal national de péréquation territoriale, La Poste est en grande partie exemptée de taxe foncière et de contribution économique territoriale.

Considérant les missions et la responsabilité de La Poste, la fermeture du bureau d'Ambès est un non-sens. La population ambésienne devra à présent faire plus de 30 kilomètres aller-retour pour accéder aux services postaux et bancaires. L'ouverture d'un relais postal chez un commerçant ne pourra pas compenser la disparition de ce service public. Un bureau de poste propose une grande diversité de services postaux et financiers, ainsi qu'un accompagnement spécialisé.

Malheureusement, cette fermeture n'est pas un cas isolé. Entre 2015 et 2020, nous avons perdu 55 bureaux de poste dans le département. La Gironde fait partie des départements les plus touchés par ce recul dramatique des services publics. Les considérations budgétaires ne peuvent plus légitimer une telle rupture de l'égalité territoriale.



Le contrat de présence postale territoriale prévoit que la fermeture d'un bureau de poste ne peut intervenir sans l'accord formel du maire de la commune concernée. Ainsi, afin d'assurer le maintien d'un service public de proximité et de qualité à Ambès, je vous demande de reconsidérer la fermeture du bureau de poste de votre commune.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de toute ma considération.



Monique de Marco